



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20250206-20250206_D0005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 06 février 2025

Nombre de membres :	
En exercice	12
Présents	9
Votants	10
Pouvoirs	1

Date de convocation : 30/01/2025

Date d'affichage : 30/01/2025

Le six février deux mil vingt-cinq, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Étaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Françoise WEINEL ; Laëtitia MOREAU ; Aurélien HERISSON ; Éric DEBEFFE ; Sébastien BOUZINARD ; Laurent MALEVAL.

Absents excusés : Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE ; Alain RESPLANDY-BERNARD

Pouvoirs : Florence DEBRUYNE (pouvoir à Monique GAULTIER).

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n° 20250206_D0005

Objet : Tarifs 2025 Cimetière

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Considérant qu'il est nécessaire de définir les tarifs communaux cimetière pour chaque année ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'établir les tarifs suivants pour l'année 2025 :

Concession cinquantenaire : 200€

Concession trentenaire : 150€

Cavurne 10 ans : 200€ renouvelable à la demande.

Columbarium 10 ans : 200€ renouvelable à la demande.

Caveau provisoire : 15€ par mois maximum 6 mois

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	10
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **27/02/2023**

Publication par voie électronique le **27/02/2023**

Le Maire,
Monique GAULTIER



Le secrétaire de séance,
Dominique MANCEAU

